

Massacre à la bétonneuse



Marc Vuillemot nous ment !

Élu en 2008 pour arrêter le bétonnage de notre ville, il n'a jamais arrêté de donner des permis de construire pour de très grosses opérations de logements.

Il a massacré des sites magnifiques au profit du tout logement, transformant La Seyne en ville dortoir.

Il a aggravé les problèmes de circulation, de pollution, d'imperméabilisation des sols.

**La seule alternative à la gestion dramatique
du Maire et de son équipe, c'est :**

Nathalie BICAIS

et la
coalition
des Droites et du Centre

STOP au béton !

Bois sacré : 352 logements permis déposé en 2014, obtenu en 2019 (actuellement attaqué au tribunal administratif par le CIL BME).

Dépôt cars étoiles : permis obtenu août 2017, affiché en 2019
77 logements sociaux (TSH) + 100 logements par Urbat + 35 logements par Bouygues : quartier Peyron, derrière le stade Marquet.

Garage Citroën : 124 logements au quartier Gai Versant, permis obtenu le 29 novembre 2019.

1 place des Mouissèques : 54 logements, permis obtenu le 16 décembre 2019.

Coste Chaude : 145 logements, dont 34 % logements sociaux + 35 % logements aidés : permis déposé le 10 décembre 2019.

***“ Le béton n’est pas une fatalité,
je m’engage pour un développement
harmonieux de notre ville ! ”***

- ▶ Développons notre territoire en conservant nos sites naturels.
- ▶ Revalorisons les sites économiques, en gardant une dimension paysagère.
- ▶ Donnons aux lieux de vie et de convivialité des équipements en concertation avec les riverains.

**Nathalie
BICAIS**

et **la**
Coalition
des Droites et du Centre